

**Sujet :** [INTERNET] A l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur

**De :** "Benoit ALIX" <benoit.alix@carrieres-thiviers.fr>

**Date :** 05/04/2023 12:51

**Pour :** <pref-ep2023-lanouaille-dussac@dordogne.gouv.fr>

Bonjour,

Le projet présenté par la société Calcaires et Diorite du Périgord doit permettre la pérennité du site de Dussac, de ses emplois directs et indirects, et également de conserver une production locale de granulats nécessaire au bon entretien des routes et des voies ferrées.

Le projet prend en compte les différents impacts, et prévoit la mise en œuvre d'un programme de compensations équilibrées.

Les mesures de préservation des zones agricoles contenues dans le projet sont également un atout.

Pour ces raisons, je donne un avis favorable au projet.

Cordialement,

Benoit ALIX.

*ü Pensez à l'environnement. N'imprimez ce mail que si nécessaire.ý*